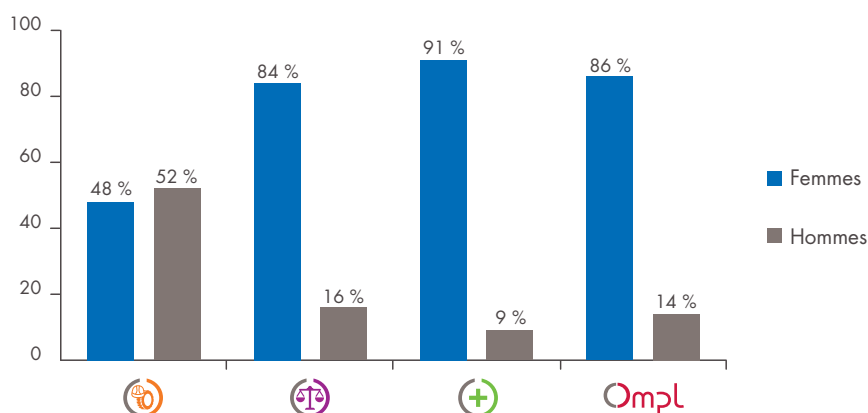




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Centre Val-de-Loire affiche un taux de féminisation global très élevé et supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ❶ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ❷ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure de quatre points à la moyenne nationale (80 %) ;
- ❸ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. La région se situe un point au-dessus de la moyenne nationale (90 %).



ONZIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 13 976 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent 3 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

❶ Le secteur cadre de vie-technique concentre 11 % des emplois régionaux, pour grande partie (51 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers est la plus masculine du secteur avec près de sept hommes sur dix salariés.

❷ Le secteur juridique représente 10 % des emplois dont 59 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

❸ Le secteur santé absorbe plus de 78 % des emplois, localisés pour 42 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	759	48 %	828	52 %	1 587
	446	55 %	371	45 %	817
	33	43 %	44	57 %	77
	127	54 %	110	46 %	237
	153	34 %	303	66 %	456
	1 218	84 %	226	16 %	1 444
	116	89 %	14	11 %	130
	768	90 %	83	10 %	851
	54	56 %	42	44 %	96
	280	76 %	87	24 %	367
	9 999	91 %	946	9 %	10 945
	1 257	97 %	38	3 %	1 295
	1 468	90 %	161	10 %	1 629
	2 587	95 %	144	5 %	2 731
	4 039	88 %	537	12 %	4 576
	648	91 %	66	9 %	714
	11 976	86 %	2 000	14 %	13 976